

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 14 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 R163 Désignation des personnalités qualifiées au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « Maison des pratiques artistiques amateurs ».

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés en qualité de personnalité qualifiée au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « Maison des pratiques artistiques amateurs » (Conseil d'Administration) :

- Sophie LERON
- Jean Paul CUSTOS
- William ASTRE

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO